



La Commune



Échec scolaire : un élève sur cinq !

Éducation nationale : 25e anniversaire des ZEP

1981-2006, 25 ans de ZEP. C'est en juillet 1981 que les ZEP (zones d'éducation prioritaires) furent créées par Alain Savary, ministre de l'éducation sous le gouvernement Mauroy. Elles étaient destinées selon Alain Savary "à donner plus à ceux qui ont moins". Les ZEP n'ont jamais pu battre en brèche l'échec scolaire, selon une étude récente de l'Insee. Bien au contraire, le nombre d'élèves sortant du système scolaire sans qualification n'a cessé de croître, et atteint aujourd'hui 10% d'une classe d'âge. Analyse.

Elles devaient durer quatre ans, juste le temps pour les élèves des 36 zones identifiées à la rentrée 1982 de rattraper leur retard. Des moyens supplémentaires furent donc octroyés : une moyenne de 23 élèves par classe au maximum dans les établissements classés, des postes supplémentaires, des heures supplémentaires, des indemnités pour les enseignants (ISS, indemnité spéciale de sujétion) et des avantages pour leur promotion et leur demande de mutation. À cela, il convient d'ajouter des aides financières versées par les villes, les conseils généraux, et les inspections académiques.

D'année en année, ces zones se sont étendues et ont plus que triplé depuis leur création : 911 ZEP en 2003 contre 363 en 1982 ; déjà en 2001, elles accueillaient 17,3 % des élèves en collège et 15,2 % dans le primaire, en 2003 un élève sur cinq était scolarisé en ZEP, soit 1 700 000 élèves, alors qu'à la rentrée 1982 elles concernaient 8 % des écoliers et 10 % des collégiens.

Rappelons enfin qu'une ZEP est créée à la demande des chefs d'établissement, après consultation des conseils d'école et des conseils d'administration, sur proposition du recteur d'Académie en fonction de critères sociologiques (milieu social des élèves défavorisés) et de critères scolaires (échec scolaire, retards, etc.).

25 ans après, quel bilan ?

l'accroissement du nombre de ZEP, et bien sûr de celui des élèves concernés, leur prolongation au-delà des 4 années d'existence initialement prévues suffiraient à indiquer que l'on est confronté à une situation alarmante.

Le dispositif n'a pas été capable de stopper l'échec scolaire constaté par le ministre de l'éducation en 1982.

Pour l'INSEE, " la mise en place des ZEP n'a eu aucun effet significatif sur la réussite des élèves ".

Certains chercheurs estiment que " les données concernant les acquis scolaires s'avèrent décevantes ", d'autres comme l'économiste Denis Meurt affirment que les élèves de ZEP " réussissent un peu moins bien qu'ils ne réussiraient ailleurs ".

Ce constat d'échec est connu depuis longtemps : " lors des évaluations conduites auprès de l'ensemble des sixièmes ", indique *Le Monde* du 19 février 2000, " les élèves de ZEP obtiennent de moins bons résultats que leurs camarades scolarisés dans d'autres types d'établissements. En français, pour l'année 1999, le taux de réussite des élèves de collèges de ZEP est de 57,3 %, contre 68 % pour les autres collèges. En mathématiques, ce taux est de 51,8 % en ZEP, contre 65 % hors ZEP ".

" l'évaluation en lecture réalisée dans le cadre de la journée d'appel de préparation à la défense nationale pour l'année 2001-2002 évalue à 12 % le pourcentage de jeunes qui éprouvaient des difficultés pour lire des textes nécessaires à leur vie quotidienne ", indique *Alternatives économiques* de décembre 2004. Selon le ministère de l'Éducation nationale, précise encore le journal, 6% de l'ensemble des jeunes étaient dans une situation qui " peut déboucher sur l'illettrisme ".

Un " bide scolaire "

Certains journaux vont jusqu'à parler de " bide scolaire " (*Libération*, 16 septembre 2005). Il est vrai qu'à première vue on pourrait se demander pourquoi, malgré les moyens supplémentaires annoncés, le nombre d'élèves en difficulté n'a cessé d'augmenter. C'est que les chiffres sont trompeurs : en réalité, les écoles classées en ZEP n'ont jamais véritablement bénéficié de ressources supplémentaires.

En primaire, la taille des classes est inférieure d'à peine plus d'un élève à ce qu'elle est hors de ZEP, cet écart est d'ailleurs encore plus faible dans les petites classes. On constate par exemple que les effectifs moyens des classes de CP sont de 21,7 en ZEP contre 22,4 hors ZEP, pour une moyenne générale de 22,3. Pas tellement plus pour ceux qui ont moins, pour reprendre une expression du *Monde de l'éducation*.

Personne ne s'étonnera de constater que les ZEP sont implantées dans les quartiers et régions les plus défavorisées. Alors qu'en 1984 elles ne concernaient qu'une dizaine de départements, en 2000 elles couvraient déjà la moitié de la France. La multiplication des ZEP a nécessité leur organisation en REP (réseaux d'éducation prioritaire) et, depuis 1997, se sont ajoutées les " établissements sensibles " et les " sites violences " donnant droit à des moyens supplémentaires. Au train où vont les choses, l'ensemble du territoire sera bientôt une immense ZEP ! À l'exception évidemment des quartiers habités par des familles privilégiées. Cela dit en passant, l'ampleur prise par les ZEP géographiquement permet bien d'identifier l'ampleur des zones effectivement défavorisées, voire sinistrées, et le processus n'est pas près de s'arrêter, si l'on en juge au nombre de licenciements de plus en plus nombreux qui touchent tous les secteurs de l'économie dans ce pays.

Droit à la différence, différence des droits

Quand la difficulté à se loger déceimment se cumule avec un chômage persistant, une précarité accrue et des salaires misérables, le niveau scolaire des enfants s'en ressent, ce n'est pas un scoop !

Le taux d'élèves issus de milieux défavorisés est de 65,4 % en ZEP (contre 44,7 % hors de ces zones) et, dans 10 % des établissements, ce taux d'enfants défavorisés est supérieur à 80 % !

l'écart moyen enregistré au niveau des tests de compétences à l'entrée en CP est considérable entre les territoires ZEP et non-ZEP, de l'ordre de 10 points. En sixième, 15 points sur 100 séparent en moyenne les enfants d'ouvriers et les enfants de cadres. l'écart est déjà énorme. À la fin du collège, les deux-tiers des enfants d'ouvriers sont en retard, contre 10 % de ceux de cadres supérieurs.

La ségrégation géographique, on le voit, se double d'une ségrégation scolaire qui s'est aggravée du fait même du classement des établissements scolaires en ZEP : les parents aisés choisissent leur logement en fonction de l'école ou inscrivent leurs enfants dans des écoles privées. Beaucoup réussissent à fuir les ZEP par piston ou dérogation, ou encore en prenant des options qui ne sont enseignées que dans le " bon collège ", le " bon lycée " ou la " bonne classe ". Dans ces conditions, rien d'étonnant si l'on compte 65,4 % d'élèves issus de familles défavorisées en ZEP, contre 44,7 % hors ZEP et si parmi 10 % des établissements ZEP le taux d'enfants défavorisés est supérieur à 80 %.

Esbroufe et poudre aux yeux

Comment peut-on faire croire que le système des ZEP peut faire reculer de façon significative l'échec scolaire quand on sait que les effectifs réels des classes en ZEP sont inférieurs seulement de 0,7 % aux effectifs des classes hors ZEP ? Or, d'après les dernières estimations disponibles à partir du panel du ministère, réduire les effectifs des classes à 18 élèves en CP et CE1 en ZEP permettrait de réduire de près de 40 % les écarts aux tests de compétence à l'entrée en CE2 entre ZEP et non-ZEP. Chacun comprendra qu'une telle politique supposerait un déploiement de moyens considérables et que ce n'est pas vraiment à l'ordre du jour pour ce gouvernement.

Dans ses propositions de réforme du système éducatif français lors de la convention UMP sur l'éducation, Nicolas Sarkozy s'en est pris à nouveau aux ZEP, pourtant relancées par le ministre de l'Éducation nationale, Gilles de Robien.

" Les ZEP accroissent les inégalités sociales au lieu de les réduire parce qu'elles aggravent la ségrégation urbaine en raison des stratégies de fuite qu'elles provoquent. "

Avec sa démagogie habituelle, le ministre de l'Intérieur et président de l'UMP se pose en défenseur de l'égalité sociale et contre la ghettoïsation des banlieues. Mais ce qu'il veut, c'est encore plus d'inégalités, plus de ghettos.

Sarkozy : le rêve américain pour l'école

À l'issue de la convention, il a annoncé les grandes lignes de sa réforme : suppression de la carte scolaire, autonomie des établissements, rémunération des enseignants au mérite, encouragement du privé sous contrat à s'implanter dans les zones sensibles.

On le voit, le véritable objectif de Nicolas Sarkozy n'est pas d'en finir avec les écoles ghettos et l'échec scolaire des enfants défavorisés, mais de développer un système à l'américaine, où la grande majorité de la population est exclue des " bonnes écoles ", situées dans les " beaux quartiers ", et n'a droit qu'à une école au rabais. Assurément, il ne faut pas laisser faire. Il en va de l'unité des enseignants et de leurs organisations syndicales.

Modifié le lundi 06 mars 2006

Voir aussi dans la catégorie France



Urgence, pouvoir d'achat et grève générale

Alors qu'il a urgence à augmenter les salaires, bloquer les prix et les loyers, alors qu'il les crises énergétiques et climatiques explosent, le gouvernement Macron a fait voter au Parlement deux... »



« Ces gens-là »

La ministre des collectivités territoriales, issue des Républicains, a eu par le passé des prises de position qui dénonçaient le mariage pour tous en y voyant “un dessein contre la nature”.... »



Ni le gouvernement ni l'Assemblée ne nous représente !

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes » La présidentielle et les législatives en France sont à l'image du chaos politique qui parcourt l'Europe : la... »



Répression, maître-mot de la macronie.



La cinquième république est agonisante. Macron et sa clique vont utiliser le dernier outil en leur possession pour sauver ce qui peut l'être : la répression. Les forces de police, dignes... »



Présidentielles, législatives : Non au front unique des appareils !

Ils veulent TOUS sauver la Ve République et museler la classe ouvrière ! Partis politiques et confédérations syndicales sont désormais unis pour laisser Macron gouverner à son aise et mener ses... »



Alain Krivine

La Commune tient à saluer la mémoire d'Alain Krivine, militant ouvrier et dirigeant historique de la LCR et du NPA, qui a marqué la vie politique de ces 60 dernières années. Nous adressons à sa... »